

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00343

Numéro SIREN : 494 030 182

Nom ou dénomination : COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2019 sous le numéro de dépôt 1601

Jean - Pierre DUC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Labège, le 20/12/2018

SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 550.000 €
RCS BORDEAUX 494 030 182
9, Allées SERR
33100 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA SCISSION SUR LA VALEUR DES APPORTS

Apport partiel d'actif de la branche d'activité AUDIT exploitée par l'établissement de Bayonne (64100) consenti par la SA COMPAGNIE FIDUCIAIRE au profit de sa filiale SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Mesdames et Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée conformément à l'ordonnance du tribunal de commerce de Bordeaux, en date du 13 Novembre 2018, me désignant en vertu des articles L225-147 et R 225-136 du code de commerce, concernant l'apport en nature de la branche d'activité audit de l'établissement de BAYONNE, détaillé ci-après et effectué suite à la scission de SA Compagnie FIDUCIAIRE et apporté, dans le cadre de l'augmentation de capital de votre société SA COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, nous avons établi le présent rapport en application des dispositions des articles L225-147 et R 225-136 du code de commerce.

Détail des apports:

- apport partiel d'actif de la branche autonome d'activité AUDIT de l'établissement de BAYONNE effectué par la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Société anonyme au capital de 8 000 000,00 euros, dont le siège social est 9 Allée Serr, 33100 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 320 153 984 RCS BORDEAUX, société apporteuse.

A la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, Société par actions simplifiée, au capital de 550 000,00 euros, dont le siège social est 9 Allée Serr, 33100 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 494030182 RCS BORDEAUX, bénéficiaire de l'apport et filiale de la précédente.

Cet apport est placé sous le régime fiscal :

- D'une part, de l'article 210-B du code général des impôts, concernant la notion de branche autonome d'activité.
- D'autre part, sous le régime de faveur de l'article 210-A du même code concernant la fiscalité de l'opération.

La prise en compte fiscale et comptable de l'opération est fixée rétroactivement au 1/7/2018. Les calculs sont effectués sur la base des comptes annuels des sociétés apporteuses et bénéficiaires clos le 30/6/2018.

Immeuble les Erables,
102, rue du Lac
31670 LABEGE
Téléphone : 09 83 61 61 04
SIRET : 332 668 912 00121 - APE 6920Z

Jean - Pierre DUC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'actif net apporté d'un montant de 58.350 € se compose :

- D'une part, de la clientèle valorisée à : 27.980 €
- D'autre part, de différents autres actifs pour : 47.157,5 (dont 45.720 € de crédit client)
- TOTAL ACTIFS 75.037 €
- Enfin, d'un passif venant en diminution de ces deux autres valeurs pour 16.787 € (11.000 € de crédit fournisseur et 5.787 € de dettes fiscales et sociales)
- Actif net = Actif apporté - passif apporté = 75.037 - 16.787 = 58.350 €

L'actif net est rémunéré par la création de 430 nouvelles actions de la société compagnie fiduciaire AUDIT dans les conditions fixées ci-après (tableau 1.b.i)

La valorisation des apports nous a été communiquée par vos soins.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports.

1- Présentation de l'opération

a. Motivations de l'opération

i. Dans le cadre d'une réorganisation interne du groupe et en vue d'en simplifier la gestion, il est apparu nécessaire de rapatrier l'activité de commissariat aux comptes au sein de la filiale du groupe dédiée à cette activité.

b. Nature, évaluation et rémunération des apports

i. L'apport est effectué selon les modalités portées dans le tableau suivant :

CF. page suivante

DUC Jean-Pierre
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
102 rue du Lac

Immeuble "Les Erables" sous
31670 LABEGE
Tél : 09 83 61 61 04 - Fax : 09 81 38 61 21
E-mail : j.p.duc@losange.com
INET : 332 668 912 00121 - APE 6920Z

Le 10 JAN. 2019

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de Bordeaux

Immeuble les Erables,
102, rue du Lac
31670 LABEGE
Téléphone : 09 83 61 61 04
SIRET : 332 668 912 00121 - APE 6920Z

Jean - Pierre DUC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Jean - Pierre DUC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Apporteur	Nature de l'apport en nature	Valeur de l'apport en nature	Apport en numéraire	Valeur Totale de l'apport	Nb de titres reçus en échange
SA COMPAGNIE FIDUCIAIRE	Branche autonome d'activité	58 350,00 €		58 350 €	430
TOTAL		58 350,00 €		58 350 €	430
				Valeur nominale unitaire :	26,47 €
TITRES REMIS EN ECHANGE	Valeur totale	Prix	Nombres de titres	Valeur nominale	Prime d'apport
SA COMPAGNIE FIDUCIAIRE	58 350,00 €	135,7483 €	430	11 381,14 €	46 968,86 €
TOTAL	58 350,00 €	135,75 €	430	11 381,14 €	46 968,86 €
COMPOSITION DU CAPITAL	Nombres de titres avant	Titres remis	Nombres de titres après	% détention	
Compagnie Fiduciaire	20 745	430	21 175	99,83%	
Autres	35		35	0,17%	
TOTAL	20 780	430	21 210	100,00%	

2- Diligences et conclusions

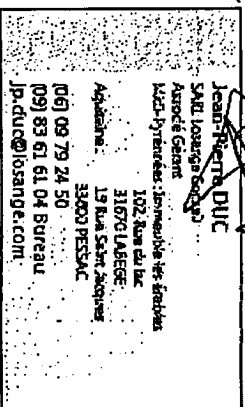
- a. Nous nous sommes fait remettre les projets d'actes nécessaires à l'accomplissement de notre mission. Nous nous sommes notamment appuyés pour contrôler les évaluations retenues pour les apports en nature Sur :
 - i. Le traité d'apports
 - ii. les comptes annuels de la société bénéficiaire et des sociétés apportteuses
 - iii. Les comptes consolidés de la société apportteuse
 - iv. les Affirmations des président de la société apportteuse et de la présidente de la société bénéficiaire des apports.
 - v. Les statuts des sociétés bénéficiaires et apportteuses.
 - vi. Les listes signées des clientèles apportteuses.
 - vii. Les listes signées des clientèles des nouvelles actions et les clientèles.
 - b. Nous avons effectué les diligences nécessaires à l'accomplissement de notre mission soit en l'espace :
 - i. Contrôle de la réalité des apports
 - ii. Analyse des valeurs individuelles de chaque apport
 - iii. Vérification, jusqu'à la date de ce rapport, de l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports.
 - iv. Approche directe de la valeur des apports considérés dans leur ensemble.
- En conclusion de nos travaux.

- 1- La méthode retenue pour la valorisation de l'apport partiel d'actif est celle de l'actif net réévalué. Il consiste à valoriser la clientèle selon les coefficients utilisés dans la profession de l'audit et adaptés à cette clientèle spécifique. A cette valeur de l'incorporal s'ajoutent les autres actifs et passifs, essentiellement des créances et des dettes à leur valeur comptable.
- 2- La méthode retenue pour valoriser les titres remis en rémunération de l'apport est conforme aux usages du groupe et est aussi une méthode d'actif net réévalué, les capitaux propres comptables au 30/6/18 étant majorés d'une survalueur, correspondant à la valeur de la clientèle que l'on substitue à la valeur comptable du fonds commercial, et diminuée des distributions intervenues.
- 3- Ces contrôles effectués nous permettent de conclure que les méthodes utilisées et la valeur qui en résulte n'appelle pas de commentaires particuliers de notre part.
- 4- Aucun élément en notre possession, au vu des derniers éléments communiqués, ne nous invite à une révision à la baisse de cette valorisation
- 5- En conséquence, nous sommes d'avis que la valeur des apports en nature provenant de l'apport partiel d'actif de la branche autonome d'activité audit de cabinet de Bayonne n'est pas surévaluée et que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital et de la prime d'apport de la société bénéficiaire de l'apport destinée à le rémunérer.
- 6- Nous n'avons, par ailleurs, pas eu connaissance d'avantages particuliers stipulés.

Labège le, 20/12/2018

Le commissaire aux apports
 JP DUC

DUC Jean-Pierre
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Immeuble les Érables
 102, rue du lac
 31670 LABEGE
 Tél. : 09 83 61 61 04 - Fax : 09 81 38 61 21
 E-mail : jp.duc@losange.com
 SIRET : 332 668 912 00121 - APE 6920Z



Immeuble les Érables
 102, rue du lac
 31670 LABEGE
 Téléphone : 09 83 61 61 04
 SIRET : 332 668 912 00121 - APE 6920Z

Immeuble les Érables,
 102, rue du lac
 31670 LABEGE
 Téléphone : 09 83 61 61 04
 SIRET : 332 668 912 00121 - APE 6920Z